



N° : AAOO/0004/CNA/CAB/SG/2023

Conakry, le 22.MAI.2023.....

AVIS d'APPEL D'OFFRES OUVERT

POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE DES MATÉRIELS & MOBILIERS DE BUREAUX ; DES MATÉRIELS INFORMATIQUES & ACCESSOIRES ET DES FOURNITURES & CONSOMMABLES DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DE GUINÉE A MATAM EN TROIS (03) LOTS.

1. La Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée (CNA) dans le cadre de l'exécution de son budget de l'année 2023, a décidé de procéder à la passation d'un marché pour la fourniture des Matériels & Mobiliers de bureaux ; des matériels informatiques & accessoires et des fournitures & consommables de bureaux de la CNA en trois (03) lots :
 - **Lot 1 : Matériels & mobiliers de bureaux ;**
 - **Lot 2 : Matériels informatiques & accessoires ;**
 - **Lot 3 : Achat de fournitures & consommables de bureaux.**
2. Ce marché sera financé sous fonds propres. Les fournitures des différents lots seront livrées dans les bureaux de la CNA à Matam dans un délai de trente (30) jours au maximum.
3. La participation à cet appel d'offre national ouvert tel que défini aux **articles 23 et suivants** du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'**article 64** du Code des Marchés Publics.
4. Les candidats qui souhaitent soumissionner peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse : **Siège de la CNA, sis à Tombo - Face Jardin du 2 Octobre - Commune de Kaloum BP : 6693, Conakry, République de Guinée, Tél : +224 623 99 86 15 E-mail : smaty@cnaquinee.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à compter du **23 mai 2022**, du lundi au vendredi de **8H30 à 16H30 mn.**
5. Ces DAO sont obtenus contre un paiement non remboursable d'un montant de deux millions de Francs Guinéens (**2 000 000 GNF**). Le montant est réparti comme suit :
 - **50%** au compte N°**41 110 71** « **Receveur central du trésor** » ;
 - **30%** au compte N° **201 1000 407** de l'**ARMP** ouvert à la BCRG ;

6. **20 %** au compte n°**2011000012** « **Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée** » de l'**autorité contractante**, ouvert à la BCRG.
7. Le dossier d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
8. Conformément à l'Arrêté **A/2023/1057/MEF/CAB/SGG** du 23 Mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publiques, **0,30%** du montant hors taxes du marché sera payé comme frais d'**immatriculation** au compte de ladite Direction.
9. Les exigences en matière de qualification sont : (voir document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).
10. Une redevance de **0,6%** du montant hors taxe du marché sera prise en charge par l'Attributaire au bénéfice de l'**ARMP** conformément aux dispositions de l'Article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.
11. Les offres doivent être rédigées en langue française et déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **02 juin 2023 à 12 H 00 min**.
12. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à la date du **02 juin 2023 à 12 H 15 min** dans la salle de réunion de la CNA.
13. Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission. Cette garantie bancaire devra être valide quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de soumission des offres.
14. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (**120**) **jours** à compter de la date limite de remise des offres.
15. La législation régissant l'appel d'offres est celle guinéenne

Président

Le Président
C. N. A. G. S.



The seal is circular with the text 'CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DE GUINÉE' around the perimeter and 'C. N. A. G. S.' at the bottom. In the center, there is a map of Guinea with a scale and a pair of scales.